

M. STEPHANT (*Président du CD56*). – Pour la proposition du championnat junior qui serait séparé des championnats cadets et minimes, je parle en tant qu'organisateur, pensez-vous trouver des candidats à l'organisation d'un championnat de France cadets et minimes ?

M. CANTARELLI. – Une excellente remarque, nous en avons débattu en comité directeur ; si nous séparons un championnat, il n'y aura que l'avantage de retourner à ce que le championnat junior est séparé, il requalifie pour le championnat de France Senior ; il faut comprendre cela derrière. Si nous restons dans l'optique que les juniors ne participeront pas aux championnats séniors, il n'y a pas besoin de le décaler.

M. LEVAGNINI (*Président du CD50*). – Pour les modifications concernant les âges des catégories, est-ce que vous avez pensé à avoir une réflexion sur le règlement des frais de mutation par rapport aux cadets, dernière année et aux juniors dans la mesure où nous les privons des championnats séniors ?

M. ROUX. – Je répète que ce sont des propositions, nous n'avons pas abordé les conséquences des propositions évoquées. Nous sommes sur des pistes de travail.

M. CANTARELLI. – Ce ne sont que des propositions, vous débattiez sur les propositions, nous voterons pour continuer dans cette voie et la Fédération sait sur quoi travailler pour revenir vers vous avec des propositions concrètes. Sur la mutation, comme il joue tout le temps et avec tout le monde, il paie la mutation comme tout le monde. D'autres questions ?

M. CHAPOTOT (CD89). – J'ai participé ce matin, vous avez parlé de mettre en place un plan d'actions 2019-2020, est-ce que vous pourriez lister les 16 ou 20 points présentés et en face de ceux-ci faire un commentaire de quelques lignes en disant si retenue ou pas et pour quelles raisons ?

M. CANTARELLI. – Bien sûr nous allons le faire. Nous avons une commission développement des jeunes, si parmi vous des présidents veulent faire partie de la commission manifestez-vous auprès de M. ROUGIER Laurent. D'autres questions ? *Aucune*

Nous allons voter oui ou non pour la poursuite de cette méthode de travail sur la politique sportive « Jeunes »

Résultat du vote :

Présents/représentés : 1981 voix

Suffrages exprimés : 1898 voix

POUR : 1785 voix

CONTRE : 113 voix

ABSTENTIONS : 83 voix

La poursuite des travaux sur la politique sportive « Jeunes » a été votée à 94%

PROJET CENTRE NATIONAL de la F.F.P.J.P.

M. CANTARELLI. – Le Centre National de la Fédération : une idée forte de Michel DESBOIS.

La genèse du projet :

- 1) Disposer des installations fédérales et fonctionnelles nécessaires à notre développement
- 2) Avoir son chez-soi pour être autonomes en matière de réunions, formations, organisations de stages et manifestations fédérales, etc.
- 3) La proposition actuelle : CABRIES (13)

Les raisons du projet :

Les avantages

- 1) Les conditions d'accès avec une place d'accueil suffisante
- 2) Le déplacement minimisé de notre personnel salarié
- 3) Centralisation des stages avec diminution des coûts de déplacements
- 4) Indépendance du calendrier fédéral et suppression des coûts de location(s)
- 5) Facilitation de l'établissement des contrats CDII (heures non prises en compte pour déplacement au siège)
- 6) Outil indispensable pour la haute performance et le haut niveau.

Le projet dans son ensemble :

- 1) Un parking extérieur : 1 000 m²

- 2) Un boulodrome extérieur : 4 000 m²
 - 3) Un boulodrome couvert : 5 400 m²
 - 4) Un bâtiment administratif
 - Locaux communs : 600 m²
 - Bureaux individuels : 120 m²
- Surface totale nécessaire : 11 120 m² (sans superposition) –
 Nous avons une proposition de la Mairie de CABRIES : 12 000 à 15 000 m²

Cabriès se trouve proche de la gare TGV d'Aix en Provence et 20kms de l'aéroport en voiture.

Le boulodrome fédéral :

L'extérieur :

- Parking extérieur 100 places : 1 000 m²
- 64 Terrains Extérieurs 15X4m = 3 840 m²

Le boulodrome couvert :

- 64 Pistes 15X4m = 5 400m² (inclus tribunes, sanitaires et locaux techniques, salle d'accueil et de convivialité de 200 m²), y inclus : carré d'honneur adapté aux retransmissions télévisées
- Système d'arrosage automatique des jeux, affichage numérique, sonorisation, etc...

Le bâtiment administratif :

- Hall d'accueil 100 m²
- Salle Presse / Médias : 20 m²- Boutique SAOS et pièces de stockage : 100 m²
- Salle de Réunion 150 m² + Sonorisation / Enregistrement Projection
- Salles de Commissions / Groupe de Travail
- 1 Salle de 50m²
- 4 Salles de 20m²
- Salle de Formation : 50m² + Equipements
- Salle de Cuisine / Restauration : 20m²
- Salle de détente et de soins : 20m²
- Sanitaires : 20 m²
- Equipements mobiliers
- Chauffage et climatisation
- Bureaux Administratifs : 60 m²
 - 1 Directeur Administratif
 - 5 Personnel (open space)
- Bureaux DTN : 60 m²
 - 1 DTN + Adjoint
 - 1 CNF
 - 4 CTN (open space)

Voilà l'idée du projet, il n'est pas acquis que cela soit CABRIES, d'autres propositions existent. Maintenant nous allons voir ensemble le seul inconvénient, ce projet va coûter 7,5M€ avec les subventions et la revente de notre siège il nous restera un emprunt de 5 M€ échelonnés sur 20 ans, il nous faudrait augmenter la licence de 2€.

La question qui va être posée et celle-ci : l'augmentation de la licence vous est proposée pour 2021. Nous nous devons savoir si aujourd'hui nous pouvons continuer à travailler sur le projet. Il va falloir consulter des cabinets d'architectes, faire des estimations des équipements et cela engage des frais.

Si vous avez des questions ?

M. ANGLADE (*Président du CD43*). – Vous dites que cette augmentation pourrait être pour 2021 ; je pense que nous ne pouvons pas prendre une décision aujourd'hui. La moitié des dirigeants aujourd'hui ne seront plus là en 2021.

M. CANTARELLI. – Je corrige mon propos, vous savez en 2020 nous aurons deux congrès l'Etat nous l'impose, donc se sera celui de décembre 2020. La vie nous a appris que quoi que l'on vote ou l'on fasse, cela retombe sur le successeur.

Mme LAGARDE (*Présidente du CD82*). – Quelles sont les modalités pour déposer un dossier ? Dans votre projet, il n'y a pas de terrain de provençal, alors que nous sommes une fédération Pétanque et Jeu Provençal ?

M. CANTARELLI. – Ce n'est pas un oubli, pour moi c'était évident ; oui il y a du jeu provençal puisque nos terrains sont faits de telle façon qu'ils sont délimités à la ficelle, il suffit d'enlever les ficelles...

Pour déposer un dossier, il suffit de faire acte de candidature auprès de la fédération avec le soutien d'une ville et la capacité de terrain, le coût et les conditions du terrain...

M. DE BASTOS (CD39). – Une note d'humour, si Cabriès ne se fait pas, j'ai un très beau boulodrome pour 950 000€ si cela vous intéresse ! Je reviens sur l'engagement que nous aurions pour nos successeurs, lorsque j'ai été élu président j'avais envie d'organiser un congrès et lorsque je vous ai consulté, on m'a dit que pas avant 8 ou 9 ans ! On doit aussi se projeter au-delà de nos mandatures, sinon nous ne faisons rien. Deuxièmement, 2€ c'est

insignifiant, si notre fédération qui a pour ambition de donner l'image à nos sports qu'elle mérite, doit se pourvoir d'un tel outil : un outil qui garantira la pérennisation de la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal ; un outil au service de jeunesse et bien évidemment il est de notre responsabilité de vous accompagner dans ce projet.

M. CANTARELLI. – Je ne voulais pas influencer les débats mais si ce centre national se fait, il s'appellera Centre Michel DESBOIS. (*Applaudissements*)

Il faut le voir comme la maison de la Fédération et chacun de vous, avec un calendrier prédéfini, pourrait l'utiliser.

M. LABROUSSE (CD85). – C'est l'avenir et quelque chose a été oubliée, l'hébergement. Quelques hébergements pour les stages cela est très important.

M. CANTARELLI. – Nous y avons pensé, seulement cela nécessite du personnel pour la gestion de ces hébergements. J'ai connu cela au centre de Rome la Fédération Italienne a une dizaine de chambres mais aujourd'hui il a des problèmes de rentabilité.

Mme COSTE. – Le projet de Cabriès se situerait dans une énorme plaine sportive, maîtrisée par la Mairie de Cabriès et évidemment des hébergements, hôtel et restauration pourraient être mutualisés ainsi que des parkings. Ce sont des modalités qui doivent être précisées mais ce sera à proximité où jouxteront d'autres installations notamment des centres sportifs, médicaux, les sapeurs pompiers et d'autres fédérations pourraient venir rejoindre cette plaine sportive.

M. CANTARELLI. – Vous votez si vous êtes d'accord pour que nous appliquions une augmentation de la licence pour le Centre National de la Pétanque et du Jeu Provençal appelé Michel DESBOIS, l'augmentation prendra effet pour la saison 2021.

Une personne. – Ne croyez-vous pas que cela est prématuré de fixer une somme pour la bonne raison qu'aucun projet chiffré ne nous a été présenté ?

M. CANTARELLI. – Si cela a été chiffré le budget est de 7,5 M€ vu les subventions possibles et la revente du siège, il resterait un emprunt de 5 M€ à faire, c'est une augmentation de 2€.

M. ALIGNÉ (CR AURA). – Nous savons qu'il y a souvent des dépassements de travaux et budgétaires, comment se garantir en disant que 2 € suffiront ces dépenses ?

M. CANTARELLI. – On rallongera l'emprunt.

Mme CHAUSSOY (CD59). – Il va y avoir un énorme boulodrome dans le Nord, présenté par la CAD* est-ce que vous seriez intéressés pour venir là ?

M. CANTARELLI. – Il faut y construire la partie administrative et tenir compte des moyens d'accès et du déplacement du personnel.

M. CARTIER (CR AURA). – L'usage de ce centre, vous aurez des équipements pour organiser toutes les compétitions nationales, est-ce que cela veut dire que nous ne ferons plus appel aux comités de France ou les clubs pour recevoir des championnats de France, des finales de CNC, du coup les équipements sollicités par les comités deviendraient inutiles pour les compétitions nationales ?

M. CANTARELLI. – Merci pour la question, la réponse est claire, nous continuerons à utiliser pour les manifestations vos installations parce que nous avons des engagements avec les collectivités qui nous ont aidés à avoir les équipements. Pour nous c'est une manière de concentrer les stages, l'entraînement du haut niveau de tous les collectifs. L'objet du boulodrome n'est pas celui-là, j'en prends l'engagement au nom du comité directeur.

M. CONLANTUANO (Président du CD67). – On parle d'une augmentation de 2€ pour les licences mais on parle d'une éventualité d'augmenter plus tard si nous en avons besoin, pourquoi ne pas mettre une augmentation conséquente de suite et être tranquille pour quelques années ?

M. CANTARELLI. – Dans ce cas, nous rallongerions la durée de l'emprunt.

M. MARTINEZ (CD65). – Le début des travaux, on ne connaît pas, la durée du chantier... pouvez-vous nous éclairer là-dessus ?

M. CANTARELLI. – Une telle structure, sauf accident, si vous votez, nous pouvons planifier un début de construction pour 2021 cela veut dire équipement accessible fin 2022. On passe au vote.

Résultat du vote :

Présents/représentés : 1981 voix

Suffrages exprimés : 1757 voix

POUR : 1385 voix

CONTRE : 372 voix

ABSTENTIONS : 224 voix

Pour ou contre le projet de construction d'un Centre National FFPJP, pour à 78,8%